- **A base de difféthialone, anticoagulant actif en une seule prise, sur les souris et les rats**

  Elimine les infestations de souris et de rats.

- **Excellente appétence**

  Consommation garantie même en présence d'autres sources de nourriture.

- **Haute efficacité**

  Rodenticide de dernière génération. La consommation des sachets est très rapide après l'appâtage. La mortalité intervient 5 jours après l'absorption de la dose léthale.

Dératisation tous types de bâtiments - Emballage de 5 kg en sachets de 10 g.

RODILON ® : Difethialone 0.0025 %. Classement toxicologique : Xn - nocif. A.M.M. N° : FR-2012-0010. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. ® marques déposées Bayer.

BAYER SAS
Société par actions simplifiées au capital de 113.084.535 euros
RCS Lyon n° 562 038 893
Siège Social : 16 rue Jean-Marie Leclair - CS 90106 - 69009 LYON
www.pestcontrol-expert.com

Bayer Service infos Hygiène Publique et Rurale
N°Vert 0 800 001 641
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Rodilon®
Pâte RB

Dose d'appâtage

- Contre les souris : placer 1 sachet de 10 g de Rodilon® Pâte par poste d'appâtage.
- Contre les rats : placer 5 sachets de 10 g de Rodilon® Pâte par poste d'appâtage.
- Un suivi quotidien de la consommation est nécessaire pendant la première semaine, afin de remplacer les appâts ingérés. Les 4 premiers jours sont déterminants pour la réussite de la dératisation.

Poste d'appâtage

- Placer chaque poste d'appâtage sur les lieux de passage des rongeurs ou le plus près possible de leurs terriers.
- Contre les souris : placer un poste d'appâtage tous les 3 m en linéaire.
- Contre les rats : placer un poste d'appâtage tous les 10 m en linéaire.

Lieux d'appâtage

- Rodilon® Pâte peut être utilisé dans des conditions de température extrême : la pâte reste aussi appétente , qu'elle soit dure ou molle.
- Placer les sachets dans des boîtes à appât.

Durée du traitement

- Une lutte complète contre les souris et les rats nécessite 4 à 6 semaines de traitement suivi.
- La première semaine est déterminante : il faut remettre des sachets tant que la consommation est observée.

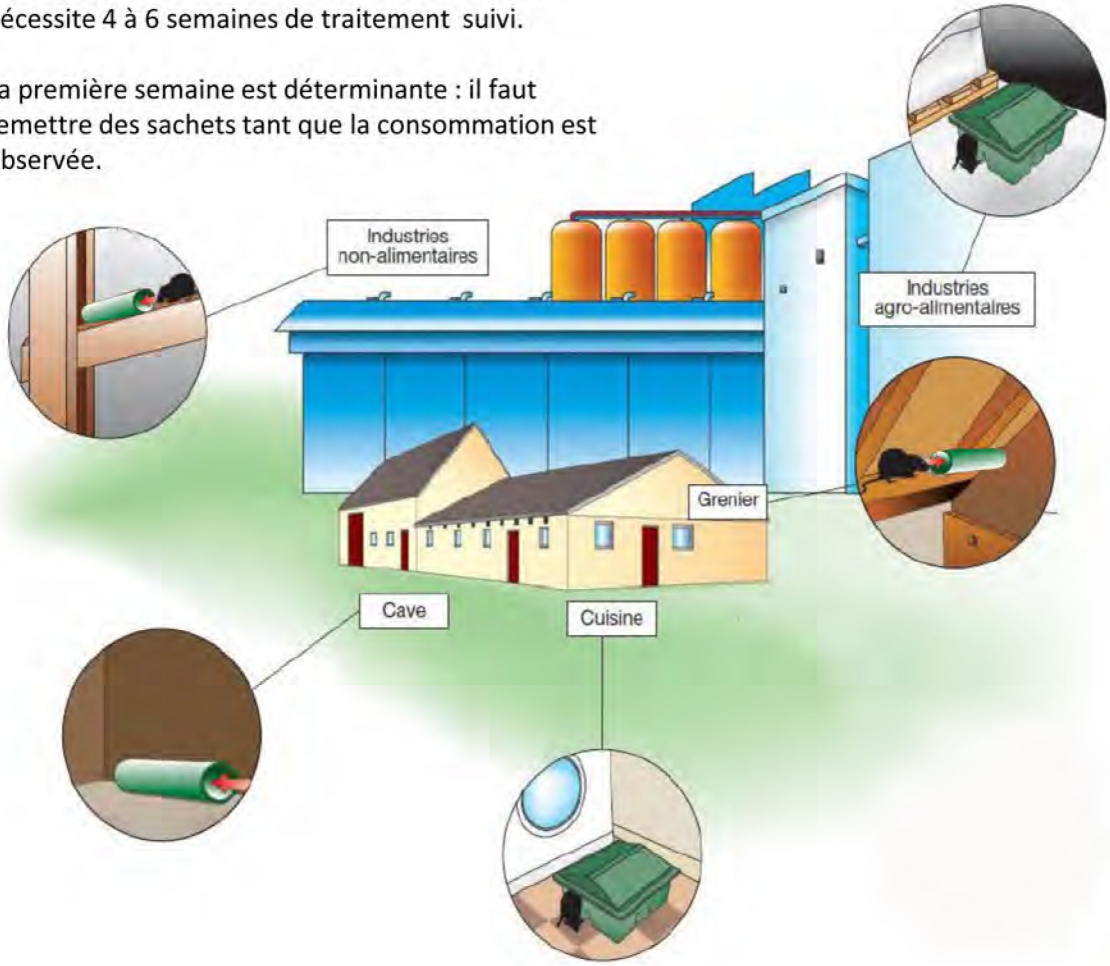

BAYER SAS
Société par actions simplifiées au capital de 113.084.535 euros
RCS Lyon n° 562 038 893
Siège Social : 16 rue Jean-Marie Leclair - CS 90106 - 69009 LYON

Rodilon®
Pâte RB